

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



> Vie municipale

Edito

> Poursuivre le travail entrepris

Le 23 mars dernier, une nette majorité des électeurs de Saint-Denis-les-Bourg a choisi de réitérer leur confiance dans le projet et dans l'équipe de « Saint-Denis ensemble » que j'ai eu l'honneur de conduire.

Je tiens à les en remercier sincèrement et à assurer à l'ensemble des Dyonisiens mon engagement à travailler, en concertation, dans l'intérêt général et dans le respect des valeurs de citoyenneté, de vivre ensemble, d'ouverture et de respect aux autres qui animent aujourd'hui le conseil municipal.

Le résultat des élections traduit, pour moi, la reconnaissance du travail accompli depuis trois mandats par des élus qui n'ont compté ni leur temps ni leur énergie mis au service de la commune et de son développement. Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement pour leur engagement sans faille durant toute ces années.

Ils ont posé des fondations solides sur lesquelles nous pouvons aujourd'hui nous appuyer pour poursuivre le travail engagé. Une partie d'entre eux ont accepté de se réengager pour un mandat supplémentaire.

Ils assurent ainsi la continuité de l'action et la transition avec les nouveaux élus apportant quant à eux une vision et des projets renouvelés. Tous partagent un attachement à notre commune et à ceux qui y vivent et une volonté forte de s'engager pour l'avenir de notre territoire.

C'est ensemble, forts d'une expression riche et diversifiée, que nous aurons à débattre et mettre en œuvre notre projet pour les six ans à venir. C'est ensemble que nous aurons à répondre aux nouveaux enjeux qui se font aujourd'hui jour avec force dans notre pays et qui, inévitablement, auront des répercussions sur notre action locale. Finances, compétences et gouvernance : l'avenir de Saint-Denis s'inscrit plus que jamais dans une coopération intercommunale élargie. À nous aujourd'hui de savoir faire évoluer, ensemble, notre organisation territoriale et notre fonctionnement comme, il y a trente ans, nos aînés ont su jeter les premières bases de l'intercommunalité. ●

Le maire
Guillaume Fauvet

Nouveau conseil, nouveau mandat



Le nouveau conseil municipal compte 29 membres, dont 14 nouveaux élus.

Autour du maire Guillaume Fauvet, la nouvelle équipe municipale allie expérience et regard neuf.

Le 23 mars, les Dyonisiens ont élu leurs nouveaux représentants au conseil municipal. L'équipe de « Saint-Denis ensemble » a été élue au premier tour avec 66,13 % des suffrages exprimés, contre 33,87 % pour la liste « Saint-Denis autrement ». Le 29 mars, Guillaume Fauvet a revêtu l'écharpe tricolore, succédant à Jacques Nallet, maire de 1995 à 2014, qui n'a pas souhaité se représenter. « C'est un mandat de transition, avec des projets qui vont se développer dans la continuité des dossiers en cours, d'autres qui vont se préparer, avec une vision à long terme », souligne le nouvel édile.

Le nouveau conseil municipal compte 29 membres. Sur les 24 du groupe majoritaire et 5 du groupe minoritaire, 11 et 3 sont de nouveaux élus. « Un conseil municipal, ce sont des hommes et des femmes qui ont des valeurs citoyennes, qui sont prêts à s'engager pour la collectivité. C'est la diversité qui crée sa richesse : le noyau dur d'anciens élus, avec sa connaissance des dossiers en cours et du fonctionnement des institutions, apporte son savoir-faire et son expérience ; les nouveaux élus amènent une

autre façon de voir, des idées nouvelles. Les échanges menés dans la concertation, la confiance, le respect des points de vue de chacun, ne peuvent être que positifs. »

Commissions et délégations

« Un maire ne fait rien seul. J'ai la chance d'avoir une équipe expérimentée, soudée, sur laquelle je peux compter », rappelle Guillaume Fauvet. Le conseil comprend huit adjoints, chacun étant responsable d'une commission, et deux conseillers municipaux délégués. En fonction des projets à venir, un ou deux autres conseillers délégués pourront être nommés, dans les prochains mois. « J'ai souhaité que chaque élu puisse s'investir dans trois commissions municipales, auxquelles s'ajoutent les représentations dans les structures communales et extra-communales. »* Quatre élus sont délégués au conseil de Bourg-en-Bresse Agglomération : Guillaume Fauvet – élu le 17 avril vice-président, chargé de la mobilité –, Cécile Bernard, Paul Dresin, Jean-Luc Bathias.

* Voir liste en page 3.

> Le conseil municipal

Maire : Guillaume Fauvet. – **1^{er} adjoint :** Paul Dresin, *délégué aux Finances.* – **2^e adjointe :** Catherine Gallet, *Vie locale, sport et culture.* – **3^e adjoint :** Robert Fontaine, *Coordination des moyens humains.* – **4^e adjointe :** Fabienne Le Page, *Action sociale et solidarité.* – **5^e adjoint :** Patrick Bouvard, *Travaux et urbanisme.* – **6^e adjointe :** Cécile Bernard, *Environnement et cadre de vie.* – **7^e adjoint :** Christophe Darget-Lacoste, *Communication et concertation.* – **8^e adjointe :** Valérie Perreaut, *Action éducative et vie scolaire.*
Conseillers municipaux. Groupe majoritaire : Dominique Bergonso (déléguée au conseil municipal enfants et à l'enfance), François Birraux, Valérie Féraud, Tatiana Gaeta-Wittner, Denis Goyet, Jacques Granger, Chantal Jasserand-Bonneau (déléguée à la culture et au patrimoine), Cécile Josserand, Isabelle Messina, Rita Monteiro, Jacques Nallet, Muriel Nicod-Feuvrier, Alain Rousseau, Francis Schwintner, Patrick Vaugeois.
Groupe minoritaire : Jean-Luc Bathias, Emmanuelle Saint-Genis, Bruno Marvie, Karima El Qarfadi, Roger Maccard.

> Sommaire

> p. 2



> p. 3



> p. 4

> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 3

> Vie locale PAGE 4



Un nouvel élan

Le verdict des urnes a tranché. Il a désigné un projet, une vision et des solutions différentes à celles que nous vous proposons.

Merci à nos électeurs qui par leurs voix nous ont apporté leur soutien et leur confiance.

Nous sommes cinq élus au conseil municipal et un élu au sein de Bourg-en-Bresse Agglomération. Nous siégeons dans toutes les commissions municipales.

Nous ne sommes pas et ne serons pas dans l'opposition systématique mais nous serons une force de proposition et de négociation dans l'intérêt communal. Cette démarche nous l'assumerons également au sein du groupe minoritaire de Bourg-en-Bresse Agglomération.

Acteurs, vous pouvez l'être en nous rejoignant et en nous contactant sur notre site

www.facebook.com/pages/saint-denis-autrement

Jean-Luc Bathias,
Emmanuelle Saint-Genis,
Bruno Marvie,
Karima El Qarfy
et Roger Maccard

> Séances de janvier à avril

Échos du conseil

● **Station d'épuration** : le conseil municipal a confié à l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain, récemment créée par le Conseil général, une mission d'assistance à maître d'ouvrage pour l'étude préliminaire de la mise aux normes de la STEP (station d'épuration) et l'élaboration d'un cahier des charges pour la consultation de maîtres d'œuvre. La commune assurera la maîtrise d'ouvrage déléguée. L'usage de la STEP est partagé avec Saint-Rémy.

● **Pyramide** : la commune a adopté la convention d'objectifs et de moyens 2014-2017.

● **Centre social** : la convention entre la CAF, la Mairie et le Pôle socioculturel est adoptée.

● **Aménagement du territoire** : le conseil a approuvé le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) de l'Ain et l'inscription des tronçons communaux non encore inscrits.

● **Énergie** : le réseau de chaleur communal, alimenté par la chaufferie bois, sera étendu

pour permettre le raccordement des programmes du Cœur de village Est (îlot de l'Érable, Vallon de la Viole, Îlot Genton). Une subvention est demandée à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et à la Région.

● **Travaux** : le Conseil général prend en charge, à hauteur de 76 000 €, le coût de la couche de roulement et du marquage du CD 936 (avenue de Trévoux), de Ferm'andises au giratoire de la Fruitière. ●

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

> Finances

À la une du budget 2014

Voté le 7 mars, le budget primitif 2014 s'appuie, côté fonctionnement, sur des recettes prudentes (3,449 M€), en baisse de 0,31 %, et des dépenses (4,551 M€) avec une marge de sécurité en hausse de 1,38 %. « L'épargne de gestion 2013 permet de rembourser les annuités d'emprunts pour 947 000 € et de dégager une épargne nette de 377 000 € pour continuer à investir sans emprunter », souligne Jacques Nallet, ancien maire et membre actuel de la commission Finances. Les taux de fiscalité pour les habitants et les entreprises restent inchangés en 2014, tout comme les tarifs de location des salles et équipements communaux.

Côté investissement, le total des recettes et dépenses s'élève à 3,751 M€. Sur les 2,756 M€ du programme de travaux 2014, 1,556 M€, soit plus de la moitié, concernent la requalification de l'avenue de Trévoux. Les diverses opérations de rénovation et aménagement de voirie s'élèvent à 383 000 €, auxquels s'ajoutent 477 000 € pour le secteur Lazaristes, 24 000 € pour le secteur La Viole et 10 000 € pour le carrefour RD 117 / avenue Prévert. La ligne « pôle scolaire » figure pour la dernière fois, pour un solde de travaux de 26 000 €. Le reste concerne le maté-



1,5 M€ sont programmés au budget investissement 2014 pour les travaux de l'avenue de Trévoux.

riel et bâtiments (148 000 €), l'acquisition de terrains (60 000 €), les études (50 000 €) et les véhicules (23 000 €). Au chapitre recettes, sur les 1,654 M€ du programme 2014, 1,035 M€ proviennent de la vente de foncier.

En six ans, de 2008 à 2013, la commune a investi 14,493 M€, financés à 60 % par des ressources non remboursables, dont 3,780 M€ par l'épargne de gestion. « En 2014, Saint-Denis est entré dans une phase de désendettement et a réduit son encours de 589 000 €. » ●

→ En direct des chantiers

● **Avenue de Trévoux** : les travaux alternent de la partie sud au nord de l'avenue pour la pose de tuyauterie d'assainissement puis l'enfouissement des réseaux secs. La vitesse de circulation est réduite à 30 km/h. Le chantier se poursuivra jusqu'à fin juillet 2014.

● **Chemin des Lazaristes** : malgré un début d'année pluvieux, les travaux se sont achevés en avril par la pose d'un enrobé sur la chaussée, d'un bi-couche coloré sur les trottoirs et des panneaux de signalisation. Le traçage au sol a été réalisé début mai pour des raisons techniques d'accrochage du produit. ●

→ En bref

● **Résidence Prévert II**

Le nouvel immeuble locatif réalisé par Bourg Habitat rue Prévert a été mis en service fin février. Labellisée BBC (bâtiment basse consommation), la résidence comprend 12 logements, avec balcon ou terrasse. Elle est raccordée à la chaufferie bois communale.



Avec ses tons sable et ocre, la résidence s'intègre harmonieusement dans l'environnement.

● **Recensement de la population**

Un mois intense de travail, de mi-janvier à mi-février, pour les douze agents recenseurs et les coordonnateurs communaux, et la bonne participation de la population, ont permis d'effectuer le recensement dans les temps et les meilleures conditions. Les données collectées, analysées par l'INSEE d'ici fin 2014, devraient conforter les chiffres précédents (5 667 habitants). 2 558 logements ont été recensés, ce qui laisse apparaître une baisse du nombre de personnes par logement.

● **Personnel municipal**

Philippe Lusy, gardien du gymnase depuis son ouverture en 2000, est parti en mutation à la mairie de Viriat, à sa demande, en avril. Il est remplacé par Isabelle Henzer.

en Bref...

■ **Papiers d'identité**

En janvier 2014, la validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures, pour les cartes délivrées à partir de 2004. La validité du passeport est de 10 ans.

■ **Aides du CCAS**

(Centre communal d'action sociale)

Les aides dont peuvent bénéficier les habitants de Saint-Denis, sous condition de ressources, sont reconduites : bons vacances, aide à l'inscription au centre de loisirs du mercredi et à des activités culturelles ou sportives pour les moins de 18 ans, aide aux transports, aide aux jeunes (BAFA, permis de conduire, études à l'étranger).
Tél. 04 74 24 24 64 (mairie)

■ **Plan canicule**

Les personnes âgées, isolées ou handicapées, peuvent bénéficier d'une aide en cas de canicule. Pour cela, elles doivent s'inscrire sur le registre tenu en mairie. La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches.

■ **Tranquillité vacances**

La Police nationale organise des patrouilles de surveillance des domiciles des particuliers en vacances. Pour bénéficier de ce service gratuit, ouvert également aux entreprises et aux écoles, s'inscrire auprès du commissariat de Bourg-en-Bresse (tél. 04 74 47 20 20) ou du policier municipal de Saint-Denis (tél. 04 74 24 24 64, mairie).

> Conseil municipal d'enfants



Les ateliers de la journée inter-CME invitaient à mettre en pratique le recyclage.

La planète de demain

● Le 26 mars, le développement durable était au cœur de la journée inter-CME qui a réuni à Bourg-en-Bresse les conseils municipaux d'enfants de Bourg, Saint-Denis, Péronnas et Viriat. Au fil des ateliers, les jeunes élus se sont pris au jeu

de la construction d'éoliennes, du bar à eaux, d'un quizz interactif, du tri sélectif et du recyclage actif.

● Comment les Dyonisiens voient-ils notre planète demain ? Autour de ce thème, les conseillers enfants de Saint-Denis préparent une vidéo, avec interviews d'habitants, qu'ils présenteront à Exposciences Ain, le 4 juin, à Châtillon-sur-Chalarnon.

● Autre action axée sur l'environnement : la création d'affiches invitant à limiter la consommation d'essuie-mains, posées dans les écoles.

● Deux visites inédites étaient à l'agenda des jeunes élus ces derniers mois : le pôle petite enfance, le 15 janvier, et le Conseil régional à Lyon, le 23 avril.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Questions d'environnement

INSERTION, COULEUR NATURE

Depuis deux ans, en partenariat avec le SPIP de l'Ain (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), la commune propose des chantiers environnementaux à des détenus en semi-liberté. Encadré par le centre de formation des Sardières, un petit groupe œuvre ainsi une semaine, à l'automne, à la réhabilitation de murets, d'escaliers... Avec la MFR (Maison familiale rurale) La Vernée, le chantier lancé au printemps 2013 est hebdomadaire, avec pour missions le nettoyage du bief du Richagnon, la remise à niveau des noues végétalisées de la cour de l'école du Village, le débroussaillage de terrains communaux...

STOP AUX LOGEMENTS MAL ISOLÉS !

Bourg-en-Bresse Agglomération rappelle que les propriétaires, occupants ou bailleurs, peuvent bénéficier de conseils et d'aides pour financer des travaux visant à mieux isoler le logement, utiliser des énergies renouvelables, rénover une ventilation... Il suffit de contacter l'Espace Info Énergie Hélianthe. Tél. 04 74 45 16 46



BBA propose un service gratuit de broyage à domicile.

BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets végétaux, très polluant, est interdit (Article 84 du Règlement sanitaire départemental). Ils peuvent être amenés à la déchèterie ou, plus simple et plus écologique, broyés afin d'être utilisés en compost ou en paillage. Bourg-en-Bresse Agglomération propose un service de broyage gratuit à domicile. Inscription avant le 26 septembre 2014, pour une prestation du 20 octobre au 7 novembre. Tél. 0800 86 10 96 (n° vert gratuit depuis un poste fixe) www.bourgenbresse-agglomeration.fr

HALTE AU BRUIT !

L'usage d'engins et outils bruyants est autorisé du lundi au vendredi, de 8 à 12 h et de 14 à 19 h, le samedi de 9 à 12 h et de 15 à 19 h, le dimanche et les jours fériés de 10 à 12 h. Merci à tous les habitants de respecter leurs voisins.

BALADE VERTE

Samedi 13 septembre, rendez-vous pour une balade animée sur les sentiers de Saint-Denis, ouverte à tous. Départ à 14 h, esplanade de la Liberté.

> Vie municipale

Actions et projets

Agir pour le « bien vivre ensemble », préserver l'environnement et favoriser l'esprit de solidarité, sont les priorités du nouveau conseil municipal.



En réunion de commission Communication.

Rencontres avec le personnel, visites des équipements municipaux, participation aux assemblées générales de Pyramide, du centre social... Les nouveaux élus municipaux ont rapidement pris le rythme.

Dans la continuité des projets en cours, les travaux de sécurisation des voiries, le suivi de la réforme des rythmes scolaires et des opérations de construction de logements, s'inscrivent notamment au premier rang des dossiers du conseil municipal. Trois axes prioritaires sous-tendent les actions à venir :

- le « bien vivre ensemble » : diversification de l'offre de logement, développement et sécurisation des liaisons interquartiers, développement de la vie de proximité...
- le cadre de vie et l'environnement : qualité de la ressource en eau de la Virole, énergies renouvelables, démarche écoresponsable...
- la solidarité et le lien entre les habitants : soutien à la vie associative, projet éducatif local, actions de lutte contre l'isolement...

« La solidarité entre les habitants est une valeur fondamentale. La riche vie associative, le café habitants au pôle socioculturel, les actions intergénérationnelles, contribuent à cette dynamique de solidarité. Notre objectif est de créer les conditions pour que tous les habitants se sentent bien, à tous les âges de la vie », rappelle Guillaume Fauvet. « Saint-Denis est intégré au pôle urbain de Bourg, tout en conservant une identité rurale forte, un "esprit village". Le développement urbain doit être organisé par une politique d'aménagement durable, équilibrée, concernant tous les domaines : le territoire, l'environnement, le logement, les services, l'activité économique, la vie sociale... »

Une démarche participative

« Pour mettre en œuvre les actions municipales, il faut trois conditions. 1) Des finances maîtrisées, avec une capacité d'investissement qui permette de préparer les projets avec des prévisions pluriannuelles. 2) L'intercommunalité : notre quotidien est marqué par ses services (les transports urbains, la gestion des déchets, les grands équipements sportifs...). C'est une vraie opportunité pour la commune et le territoire, pour mutualiser les moyens et continuer à développer des services pour le bien de tous les habitants. 3) La communication et la concertation : informer les habitants, aller à leur rencontre, être à leur écoute, les impliquer, dans une démarche participative. »

Déjà à l'œuvre sur le terrain, via notamment les réunions de quartier et les commissions extra-municipales, la concertation avec les habitants se poursuivra. C'est même l'un des leviers essentiels de la politique pour un aménagement durable.

> Commissions et délégations

Commissions

Finances : Paul Dresin, Robert Fontaine, Patrick Bouvard, Jacques Granger, Cécile Bernard, Alain Rousseau, Tatiana Gaeta-Wittner, Jacques Nallet, François Birraux, Jean-Luc Bathias.

Vie locale, sport et culture : Catherine Gallet, Isabelle Messina, Christophe Darget-Lacoste, Valérie Perreaut, Alain Rousseau, Francis Schwintner, Valérie Féraud, Chantal Jasserand-Bonneau (conseillère déléguée à la culture et au patrimoine), Jean-Luc Bathias, Emmanuelle Saint-Genis.

Coordination des moyens humains : Robert Fontaine, Patrick Vaugeois, Jacques Granger, François Birraux, Fabienne Le Page, Christophe Darget-Lacoste, Chantal Jasserand-Bonneau, Patrick Bouvard, Karima El Qarfadi, Roger Maccard.

Action sociale et solidarité : Fabienne Le Page, Isabelle Messina, Catherine Gallet, Valérie Perreaut, Denis Goyet, Robert Fontaine, Rita Monteiro, Alain Rousseau, Roger Maccard, Emmanuelle Saint-Genis.

Travaux et urbanisme : Patrick Bouvard, Paul Dresin, Cécile Josserand, Patrick Vaugeois, Cécile Bernard, Tatiana Gaeta-Wittner, Francis Schwintner, Murielle Nicod-Feuvrier, Jacques Nallet, Roger Maccard, Bruno Marvie.

Environnement et cadre de vie : Cécile Bernard, Dominique Bergonso, Paul Dresin, Cécile Josserand, Tatiana Gaeta-Wittner, Francis Schwintner, Murielle Nicod-Feuvrier, Jacques Nallet, Denis Goyet, Chantal Jasserand-Bonneau, François Birraux, Karima El Qarfadi, Bruno Marvie.

Communication et concertation : Christophe Darget-Lacoste, Cécile Josserand, Patrick Vaugeois, Murielle Nicod-Feuvrier, Valérie Féraud, Denis Goyet, Dominique Bergonso, Rita Monteiro, Jean-Luc Bathias, Emmanuelle Saint-Genis.

Action éducative et vie scolaire : Valérie Perreaut, Isabelle Messina, Dominique Bergonso (conseillère déléguée au conseil municipal enfants et à l'enfance), Fabienne Le Page, Jacques Granger, Catherine Gallet, Rita Monteiro, Jean-Luc Bathias, Emmanuelle Saint-Genis.

Commissions extra-municipales

(T) : titulaires ; (S) : suppléants.

Comité consultatif des sapeurs-pompiers : Guillaume Fauvet, Muriel Nicod-Feuvrier, Jacques Granger (T) ; Patrick Vaugeois, François Birraux, Jean-Luc Bathias (S).

Révision des listes électorales : Robert Fontaine, Chantal Jasserand-Bonneau, François Birraux.

Point info emploi : Fabienne Le Page, Rita Monteiro, Roger Maccard.

Régie de l'énergie : Paul Dresin,

Patrick Bouvard, Cécile Bernard, Francis Schwintner.

Accessibilité : Patrick Bouvard, Isabelle Messina, Robert Fontaine, Patrick Vaugeois.

Mission locale jeunes : Alain Rousseau.

Conseiller à la défense : Roger Maccard.
Boursiers au permis de conduire : Valérie Féraud, Chantal Jasserand-Bonneau, Jean-Luc Bathias (T) ; Denis Goyet, Alain Rousseau, Catherine Gallet (S).

Appel d'offres : Cécile Bernard, François Birraux, Patrick Bouvard, Paul Dresin, Bruno Marvie (T) ; Cécile Josserand, Francis Schwintner, Patrick Vaugeois, Tatiana Gaeta-Wittner, Roger Maccard (S).

Centre communal d'action sociale (CCAS) : Guillaume Fauvet, Denis Goyet, Robert Fontaine, Fabienne Le Page, Isabelle Messina, Alain Rousseau, Roger Maccard.

Délégations dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale)

SIEA (Syndicat intercommunal d'énergie et e-communication de l'Ain) : Jacques Nallet, Cécile Josserand, Tatiana Gaeta-Wittner (T) ; Patrick Bouvard (S).

Syndicat de distribution d'eau Veyle, Reyssouze, Vieux Jonc : Cécile Bernard, Denis Goyet (T) ; Patrick Bouvard, Roger Maccard (S).

Syndicat mixte Veyle vivante : Jacques Nallet (T), Francis Schwintner (S).

Délégations municipales

Conseil d'administration du collège : Valérie Perreaut, Rita Monteiro (T) ; Catherine Gallet, Isabelle Messina (S).

Groupe scolaire Village : Valérie Perreaut, Rita Monteiro.

Groupe scolaire Vavres-Lilas : école maternelle, Valérie Perreaut / Isabelle Messina ; école élémentaire, Valérie Perreaut, Jacques Granger.

Prévention routière : Jacques Granger.

Pyramide : Valérie Perreaut, Dominique Bergonso (T) ; Jacques Granger, Rita Monteiro (S).

Association Bout'chou : Fabienne Le Page, Chantal Jasserand-Bonneau, Tatiana Gaeta-Wittner.

Petite unité de vie : Patrick Vaugeois, Valérie Féraud, Murielle Nicod-Feuvrier, Jean-Luc Bathias.

Comité de jumelage Saint-Denis / Redea : Murielle Nicod-Feuvrier, Cécile Josserand, Dominique Bergonso, Patrick Bouvard, Denis Goyet, Chantal Jasserand-Bonneau, Robert Fontaine, Jean-Luc Bathias.

Comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald : Catherine Gallet, Denis Goyet, François Birraux, Valérie Féraud, Emmanuelle Saint-Genis.

Club Amitié rencontre : Fabienne Le Page, Chantal Jasserand-Bonneau.

Pôle socioculturel : Chantal Jasserand-Bonneau, Fabienne Le Page, Catherine Gallet.



Le multimédia est l'un des sept ateliers proposés aux écoliers durant le temps méridien.

> État civil

NAISSANCES :

Ayoub Baazi (7/01), Leonor Meira de Matos (28/01), Yanis Gmili (24/02), Orlane Moriceau (2/03), Nahyl El Mouttaki (7/03), Gabriel Pugnet (11/03), Ulysse Fournel (13/03), Anouck Fournel (13/03), Lilou Borget (22/03), Noé Buhler (29/03), Zoé Beaubernard (5/04), Salomé Tassin (24/04), Alenya Touzet (29/04), Gwendoline Lavarde (4/05), Landry Chassagne (7/05).

MARIAGES :

Gaël Teissier et Hélène Dubois (8/03), Markus Flick et Hélène Darne (19/04).

DÉCÈS :

Antoine Pezzini (22/01), Marie-Louise Pacquelet veuve Josserand (19/01), Gabriel Testart (23/01), Catherine Paillet divorcée Dameme (28/01), Roger Sallet (15/02), Bernard Terminal (15/02) Louise Carage veuve Perradin (21/02), Patrick Clary (5/03), Élise Nallet veuve Bonnamour (15/03), Marius Masson (24/03), Georges Bordier (25/03), Georges Bernard (5/04), Bernard Guerry (27/03), Danièle Félix veuve Baillet (13/04), Aimée Dessaintjean Auget épouse Arragon (1/05), Odette Pellot veuve Page (2/05), Raphaël Ackermann (3/05), Marie Madeleine Bessard épouse Pauget (5/05), Marc Montandrou (7/05).

Les rendez-vous

JUIN

- **Dimanche 1^{er}** : gala culturel de l'ACS.
- **Mardi 3 / mercredi 4** : championnat bouliste de l'Ain, vétérans.
- **Lundi 9** : vide-greniers de la Petite unité de vie.
- **Samedi 14** : gala de fin d'année de l'ACS.
- **Vendredi 20** : concert à la médiathèque.
- **Mercredi 25** : conférence sur la Bulgarie, Pausanias.
- **Judi 26** : club lecteurs.
- **Du 27 juin au 16 juillet** : Bienvenue chez vos voisins.
- **Samedi 28** : fête des écoles.
- **Samedi 28 / dimanche 29** : « Fais ta musique ».

JUILLET

- **Jusqu'au 16 juillet** : Bienvenue chez vos voisins.
- **Samedi 12 / dimanche 13** : 20 ans de théâtre de l'ACS.
- **Lundi 14** : repas des anciens offert par le CCAS.
- **Samedi 19 / dimanche 20** : fête patronale.
- **Lundi 21** : challenge de la Boule joyeuse.

AOÛT

- **Dimanche 3** : vide-greniers du comité de fleurissement.
- **Mardi 5** : don du sang.

SEPTEMBRE

- **Samedi 6** : forum des associations (le matin) ; But d'honneur de la Boule joyeuse.
- **Dimanche 7** : marché aux livres des habitants.
- **Samedi 13** : balade sur les sentiers.
- **Vendredi 19** : conférence Ain Nature et Santé.
- **Samedi 20** : marche pédestre des Donneurs de sang.

1, place de la Mairie
BP 195 - SAINT DENIS LÈS BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr

> Vie scolaire

Les nouveaux rythmes en action



Le temps méridien invite à divers jeux et activités.

Mise en place en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (parents d'élèves, enseignants, associations, personnel et élus municipaux, communes voisines), la réforme des rythmes scolaires s'applique à Saint-Denis depuis la rentrée 2013. La journée de classe a été réduite de 45 minutes, re-

portées sur le mercredi matin et sur le temps méridien, allongé d'un quart d'heure. À l'école du Village, après le déjeuner, les plus petits ont un temps de sieste, surveillé par les Atsem* mises à disposition par la commune. Les plus grands peuvent participer à l'un des sept ateliers mis en place, de 13 h à 13 h 45, par l'association Pyramide, gestionnaire du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire. « Le temps méridien est un temps de détente, adapté à chaque tranche d'âge. L'enfant choisit ce qu'il a envie de faire. Tous les animateurs des ateliers sont formés », rappelle Leslie Cobo-Morel, de Pyramide. Le premier bilan, avec enquête menée au printemps par l'association auprès des enfants fréquentant le restaurant scolaire et des parents, se révèle positif. « Les enseignants

reconnaissent que les enfants sont plus calmes pour retourner en classe, plus prêts à se concentrer », précise Robert Fontaine, ex-adjoint à la vie scolaire. En avril, le choix des ateliers a évolué : au multimédia et aux jeux de cour, s'ajoutent aujourd'hui les arts plastiques, la musique et le chant, les jeux sportifs, les jeux au centre de loisirs et un atelier spécial grande section. Des contacts sont en cours avec les associations locales, que la commune souhaite voir se joindre à l'animation des ateliers l'année prochaine.

Au groupe scolaire des Lilas-Vavres, les nouveaux horaires sont ceux des écoles de Bourg-en-Bresse : 8 h 45 - 11 h 45 (idem école du Village) et 14 h - 16 h 15. Un accueil des enfants dès 13 h 30 a été mis en place. ●

* Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

> Animations

À la une de la saison estivale

→ À la médiathèque



● L'Odyssée invite à découvrir les livres animés jusqu'au 7 juin. Au programme du Pop'up Show : une exposition et deux ateliers créatifs animés par l'association Les Petits Débrouillards, les 17 et 31 mai.

● Du 24 mai au 30 septembre, dans le cadre de l'action Premières pages, le livre « Qui a mangé » d'Anne Crausaz est remis aux familles ayant eu un enfant en 2013.

● Le 14 juin, à 18 h 30, Gaëlle Heures, habitante de Saint-Denis, dédicacera son premier livre « Sanglier noir, pivoines roses ».

● Le 20 juin, à 18 h 30, concert pop-rock-folk avec Manou Manis, jeune compositrice-interprète viriatie, et deux musiciens. ●

Tél. 04 74 24 45 43

<http://mediatheque.stdenislesbourg.fr>



Le 27 juin, une marche nocturne suivie d'un convivial mâchon marquera le début de la deuxième opération estivale « Bienvenue chez vos voisins ». Rendez-vous ensuite jusqu'au 16 juillet, dans les quartiers et au chapiteau central, pour tout un programme d'animations ouvertes à tous, coordonné par le pôle socioculturel avec les habitants. ●

Tél. 04 74 22 42 65

www.zepole.org

→ Carnaval gaulois

● Le 5 avril, le carnaval de l'ACS (Association culturelle et sportive) a réuni une quarantaine d'enfants pour un joyeux défilé costumé, accompagné par l'orchestre de rue d'Accords Musique et suivi de jeux et ateliers animés par le groupe ados de la section théâtre, le tout autour du thème du monde d'Astérix.

Un petit air du temps des Gaulois.



Ouvert ou fermé l'été ?

Centre social : fermé du lundi 28 juillet au lundi 18 août inclus.

Point info emploi (permanence le mardi) : pas de permanence en août.

Permanence assistant social de secteur (sur rendez-vous) : pas de permanence du 7 juillet au 21 août.

Médiathèque L'Odyssée : du 7 juillet au 31 août, ouverte aux horaires habituels les mercredis (10-12 h et 14-18 h), jeudis et vendredis (16 h 30 - 18 h 30), fermée les mardis et samedis.

Pôle petite enfance : fermé du lundi 28 juillet au lundi 25 août inclus.

Centre de loisirs Sataplù : ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 29 août.

→ Une ministre à Saint-Denis



La ministre de la Famille a dialogué avec des parents, au centre social.

Le 28 février, la commune a accueilli pour la première fois une ministre. Avant de signer à Bourg-en-Bresse le premier Schéma territorial des services aux familles, avec le Conseil général et la CAF de l'Ain, Dominique Bertinotti, ministre déléguée chargée de la Famille, a visité le centre social de Saint-Denis. Elle a rencontré des habitants lors d'un échange direct, simple et sans protocole, autour de leurs expériences de parents et des services apportés par le centre social. ●

→ Une judokate au sommet

● Charlotte Poncet, judokate cadette, a porté haut les couleurs du Saint-Denis Dojo : qualifiée pour la finale du championnat de France 2014, le 19 avril à Clermont-Ferrand, elle a honorablement terminé 5^e et compte bien revenir la saison prochaine pour monter sur le podium.

> Le saviez-vous ?

Saint Bruno à Saint-Denis

Une statue de saint Bruno, visible dans une des chapelles de l'église de Saint-Denis, figure à l'Inventaire général du patrimoine culturel. Sculptée en 1782 par Joseph Chinard et initialement destinée à la chartreuse de Sélignac, elle a d'abord été installée dans les jardins de la cure puis dans l'église. Elle suscite actuellement l'intérêt du Service territorial de l'architecture et du patrimoine (STAP) de l'Ain, pour une restauration et une installation plus visible au sein de l'édifice. ●